

Assemblée générale du
Rapport financier du trésorier de l'AFPSVT.

Le compte bancaire de l'AFPSVT numéroté 21210039165 est domicilié à l'agence Diderot de la Banque Populaire Rives de Paris (BPRP). Le trésorier reçoit par courrier postal un relevé de compte chaque mois. Il est également possible de consulter l'état du compte par le service internet CYBERPLUS. Les relevés bancaires de l'année passée sont à la disposition des adhérents qui souhaiteraient les consulter, ou en obtenir une copie.

La situation financière pour 2021 de l'association est à l'épargne, avec un bon renouvellement des adhésions, sans atteindre les sommets de 2018 (68 adhérents en 2021 contre 54 en 2019).

Rappel de l'évolution du nombre d'adhérents depuis la création de l'association :

- année 2009 : 42 adhésions.
- année 2010 : 84 adhésions.
- année 2011 : 84 adhésions.
- année 2012 : 99 adhésions.
- année 2013 : 90 adhésions.
- année 2014 : 103 adhésions.
- année 2015 : 83 adhésions.
- année 2016 : 100 adhésions.
- année 2017 : 65 adhérents
- année 2018 : 106 adhérents
- année 2019 : 54 adhérents
- année 2020 : 65 adhérents
- année 2021 : 68 adhérents
- années 2022 : 38 contributeurs au 30/05/2022

L'état des comptes de l'AFPSVT au **31/12/2021** présente un solde créditeur de **5294,50€**.

En cette année marquée par le covid, seule une journée sur la réforme du capes a été organisée en janvier (gratuite). Le colloque d'automne sur l'histoire des sciences, premier colloque en présentiel depuis janvier 2020 a vu 74 collègues s'inscrire., pour une somme de 210€. Certains CA ont été fait à distance en partie, donc avec peu de frais de trains. En conséquence, avec les adhésions maintenues à 30€ qui participent largement à couvrir les colloques dont les frais d'inscriptions sont en général peu élevés, l'association a des comptes largement excédentaires au regard des années anté-covid, ou le solde était en général en début d'année d'environ 2000€.

Depuis la création de l'association, les recettes ont été toujours uniquement constituées par les cotisations versées par les adhérents et les inscriptions aux colloques. En 2019, la MAIF a participé au frais d'un colloque contre un affichage du partenaire sur les affiches et au colloque. Peu eu de retour, et nous n'avons pas redemandé ensuite..

Comme nous l'avons déjà évoqué lors des précédentes AG, d'autres sources de financement peuvent toujours être recherchées auprès de divers organismes : universités, collectivités locales, entreprises, etc ...

En dépit de l'inflation, le montant de la cotisation annuelle a été maintenu à 30 euros, depuis la création de l'association.

Le CA a pris la décision depuis 2017 de rendre les colloques plus chers pour les non adhérents, et ainsi pousser à l'adhésion.

Le règlement de la cotisation et les inscriptions aux colloques peuvent maintenant se faire directement sur internet, par l'intermédiaire du site Helloasso.com. Celui-ci est gratuit pour l'association, le site se rémunère sur les dons proposés lors des adhésions réalisées par l'intermédiaire de leur site (dons non obligatoires).

Le trésorier tient à souligner que la comptabilité est nettement plus facile par ce biais, ou un tableau est exportable avec les données nécessaires à son établissement. Le fait de n'avoir plus de chèque à porter à la banque, et d'avoir des paiements dissociés pour l'adhésion et les colloques sont aussi un plus.

Les principales dépenses de l'association sont liées aux postes suivants :

- Frais d'organisation des réunions de l'association (conseil d'administration, réunion de travail sur les programmes, ...), incluant le remboursement des frais de déplacement des membres du bureau de l'association ;
- Frais d'organisation et de tournage des colloques (2 par an), comprenant le remboursement des trajets des conférenciers et organisateurs, éventuellement leur nuit sur place.
- Frais bancaires (BPRP) et d'assurance (MAIF) ;
- Frais d'hébergement du site internet de l'AFPSVT (Hostpapa) ;
- Petits achats divers (papeterie, badges, timbres, ...).

Les adhérents sont invités à faire connaître notre association dans leur entourage, et à solliciter leurs autorités de tutelle pour un don à l'AFPSVT.

Fait à St Jean le Blanc, le 30 mai 2022.



Adrien FLAVIGNY
Ex-Trésorier de l'AFPSVT
OSUC – Université d'Orléans
1A rue de la Ferollerie
45071 ORLEANS CEDEX 2

I-Budget prévisionnel 2022 :

Prévisions pour l'année 2021 (calculées à partir des chiffres moyennés sur les 3 dernières années, pondéré par la crise du COVID-19 et le premier colloque 100% à distance).

| Crédit | |
|--------------------------------------|--|
| Nombre d'adhérents | 70 |
| Montant adhésion : | 30€ |
| Total adhésion : | 2100€ |
| Dons | 50€ |
| Nombre de participants aux colloques | janvier=10 participants gratuits juin =100 payants ? |
| Participation moyenne aux frais | 6€ |
| Total participations : | 600€ |
| Prélèvement sur épargne | 152€ |
| Total : | 2700€ |

| Débit | |
|---|--------------|
| Organisation colloques : - petits déjeuners, pauses cafés, biscuit (CROUS) - invitations des conférenciers (déplacement, repas, hôtels) | 200€ 800€ |
| film des conférences + montage vidéo | 300€ |
| Organisation des CA : remboursement frais de déplacement, dont remboursements frais pour CA de fédération Biogée | 1000 € |
| Adhésion Biogée | 100€ |
| Frais de banque | 102€ |
| Assurance Association MAIF | 110€ |
| Hébergement site web : | 140€ |
| Petits frais : papeterie, badges, timbres, affiches | 100€ |
| | |
| Total : | 2852€ |

Le budget prévisionnel pioche légèrement dans l'épargne, mais sera fonction du nombre d'adhérents atteints.

Budget Final 2021:

| Crédit | |
|--------------------------------------|---|
| Nombre d'adhérents | 68 |
| Montant adhésion : | 30€ |
| Total adhésion : | 2040€ |
| | |
| Nombre de participants aux colloques | 10 janvier (gratuit) 74 automne (210€ collectés) |
| Participation moyenne aux frais | 2,84€ |
| Total participations : | 210 |
| Dons | 135€ |
| | |
| Total : recettes 2020 | 2385€ |

| Débit | |
|---|----------|
| Organisation colloques : - petits déjeuners, pauses cafés, biscuit (CROUS) - invitations des conférenciers (déplacement, repas, parking, hôtels) -remboursement CA | 531,66 |
| | |
| | |
| Frais de banque | 102€ |
| Assurance Association MAIF | 113,65€ |
| Hébergement site web : | 143,66€ |
| Adhésion Biogée | 100 |
| Sous total : | 990,97 |
| Epargne 2021 | 1394,03 |
| Total : | € |